

<u>Siège :</u>

22 rue de l'Hôtel de Ville, CS 90077 38353 La Tour du Pin Cedex. Tél. 04 74 97 05 79

Direction Vie Locale - Service Enfance

244 Montée du Village 38110 Saint Victor de Cessieu. Tél. 04 74 33 13 10

LE PORTAIL FAMILLES



C'est quoi ?

Accessible 24h/24h et 7j/7J, le portail famille permet aux familles de:

- Gérer ses informations personnelles,
- Gérer les inscriptions et déclarer les absences de ses enfants,
- Régler ses factures.

Pour quoi faire ?

Grâce au code d'accès personnel, ll permet à la famille, en toute sécurité, de :

- Visualiser les données familles, enfants
- Visualiser les inscriptions
- Faire des demandes de modifications sur son dossier
- Visualiser le compte famille et imprimer les factures
- Faire une demande d'inscription ou de réservation
- Notifier une absence

Les échanges entre les familles et les professionnels sont facilités. Toutes les actions des familles sont soumises à la validation de la collectivité avant l'intégration des données dans le logiciel.

Accès ?

Site internet de la Communauté de Communes : <u>www.valsdudauphine.fr,</u>rubrique « Infos utiles »

Identifiant et mot passe transmis sur demande à votre centre de loisirs. (unique pour chaque famille)

Votre identifiant :

Votre mot de passe :

Comment s'en servir ?

1. Portail famille

 Page d'accueil : Responsable, Etat du solde de la famille, Factures impayées, Enfants



• Mon compte : Informations générales concernant la famille, les enfants de la famille



Possibilité d'ajouter un enfant

• Mes enfants : Informations concernant les enfants



Pour chaque enfant : Autorisations, Données complémentaires, Données sanitaires, Insertion photo, édition de la fiche enfant, Inscription en cours, Nouvelle inscription, Déclarer une absence, Nouvelle inscription scolaire. Possibilité d'ajouter un enfant- Information sur les tarifs appliqués aux enfants

• Relevé de compte : Informations générales sur les factures et les règlements



• Boite de réception : Echanges entre la collectivité et la famille.



2. Visualiser les données familles, enfants

Grâce au portail, vous pouvez directement consulter ou effectuer les modifications correspondant à vos informations personnelles ou à celles de vos enfants.

3. Visualiser les inscriptions

Cette liste est accessible depuis la barre horizontale de boutons :

4. Faire des demandes de modifications sur son dossier

Chaque fois que vous saisissez un élément au travers de votre portail, une demande est adressée au service Enfance-Jeunesse-Education. Cette demande est alors en attente de la validation du secrétariat.

5. Facturation-Consultation et édition

• Facturation :

Vous pourrez consulter, archiver ou éditer votre facture. Celle-ci est toujours une facture incluant le solde antérieur éventuellement restant à devoir.

• Paiement en ligne : NON DISPONIBLE

• Editions :

Accès à l'impression ou à l'archivage de la facture correspondante Accès à l'impression ou archivage de la fiche enfant simple ou complète Accès à la fiche de pré-inscription d'une nouvelle famille

• Consultations :

Accès au changement de mot de passe. Il est composé de lettres et de chiffres de 20 caractères maximum. Accès à la boite de réception de message. Contacter la collectivité par message. **Consultations de l'état des demandes réalisées**

6. Faire une demande d'inscription ou de réservation

Vous devez :

- Vous positionner sur l'enfant pour lequel vous souhaitez effectuer une demande de réservation,

- Vous placer sur le jour de l'agenda pour lequel vous souhaitez faire la demande,
- Effectuer un clic avec le bouton droit de la souris,
- Sélectionner le choix « Demande de réservation »,
- Le symbole apparait dans la case du jour correspondant.

ATTENTION :

Les réservations et les inscriptions ne seront prises en compte que si elles sont réalisées par le biais du portail famille. Ou le cas échéant lors des permanences.

7. Notifier une absence

Vous devez :

- Vous positionner sur l'enfant pour lequel vous souhaitez signaler une absence,
- Vous placer sur le jour de l'agenda pour lequel vous souhaitez faire la demande,
- Effectuer un clic avec le bouton droit de la souris,
- Sélectionner le choix « Déclarer une absence »,

- Le motif de l'absence doit être sélectionné dans la liste de choix. Il est possible de donner une raison différente ou un message plus précis en choisissant le type autre.

- Puis confirmer,
- Après validation du motif, le symbole apparait dans la case du jour correspondant.

8. Liste des demandes



Vous pourrez consulter l'état des demandes effectuées : en effet, toutes les demandes acceptées ou refusées depuis moins d'un mois sont regroupées dans la « Liste des demandes ». Cette liste est accessible depuis la barre horizontale de boutons :

Il suffit de choisir les éléments à consulter : Mon compte ou Mes enfants :

9. Mot de passe oublié ?

Contactez votre centre de loisirs par mail. Une réponse vous sera faite sur l'adresse mail transmise sur la fiche sanitaire et enregistrée dans la base de données.